

HONORAIRES SUR TRANSACTION IMMOBILIERE

% des honoraires TTC* applicable sur le prix net vendeur

A la charge de l'acquéreur

Inférieur à 35 000 € :	forfait minimum de 3 000 €
De 35 001 € à 60 000 €	9,00 %
De 60 001 € à 75 000 €	8,50 %
De 75 001 € à 85 000 €	8,00 %
De 85 001 € à 90 000 €	7,75 %
De 90 001 € à 105 000 €	7,50 %
De 105 001 € à 120 000 €	7,25 %
De 120 001 € à 135 000 €	7,00 %
De 135 001 € à 150 000 €	6,75 %
De 150 001 € à 165 000 €	6,50 %
De 165 001 € à 180 000 €	6,25 %
De 180 001 € à 200 000 €	6,00 %
De 200 001 € à 225 000 €	5,75 %
De 225 001 € à 250 000 €	5,50 %
De 250 001 € à 300 000 €	5,25 %
De 300 001 € à 450 000 €	5,00 %
De 450 001 € à 650 000 €	4,75 %
De 650 001 € à 850 000 €	4,50 %
De 850 001 € à 1 000 000 €	4,25 %
De 1 000 001 € et plus	4,00 %

**selon le taux de TVA en vigueur*

En application de l'article 73 du décret n°72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970, il est précisé que le titulaire de la carte professionnelle perçoit sans délai sa rémunération ou commission une fois constatée par acte authentique l'opération conclue par son intermédiaire.

Siège social 3 Boulevard des Belges 44300 NANTES • SIRET 53524467700022 • 02 28 34 29 02 • conseil@finarena.fr
Ets secondaire 4 rue Alphonse Daudet 44350 GUERANDE • SIRET 53524467700030 • 02 55 05 01 85 • www.finarena.fr

FINARENA, SARL au capital social de 7500,00 euros, enregistrée au RCS NANTES sous le n°535244677 – APE 6622Z - TVA UE FR20535244677, enregistrée à l'ORIAS sous le n°11064518 (www.orias.fr) en qualité de : Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de LA COMPAGNIE CIF sous le n°F000271, association agréée auprès de l'AMF • Intermédiaire en assurance en qualité de courtier, adhérent de LA COMPAGNIE IAS, association agréée auprès de l'ACPR • Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de mandataire non exclusif, adhérent de LA COMPAGNIE IOBSP, association agréée auprès de l'ACPR • Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce, titulaire de la carte professionnelle de l'immobilier n° CPI 44012018000026906 délivrée par la CCI de NANTES SAINT-NAZAIRE • Activité de démarchage bancaire et financier • Garanties financières et Assurance responsabilité civile professionnelle souscrites auprès de la compagnie MMA, 160 Rue Henri Champion 72030 LE MANS Cedex 9 - Médiateur : CNPMEDIATION CONSOMMATION - 27 avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND. « Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur ».